

13, place Saint-Joseph

COLMAR

Tel 03 89 80 64 48

Fax 03 89 79 48 94

3, Grand'Rue

RIBEAUVILLE

03 89 73 86 11

HORAIRES DES COURS THÉORIQUES

JUILLET / AOÛT 2026

Le planning des cours théorique en libre accès sont disponibles sur le site internet de l'établissement et par flyers sur demande aux agences de Colmar et Ribeauvillé.

Les cours théoriques animé par un enseignant portant sur des thématiques spécifiques sont programmés :

BUREAU de COLMAR

Vendredi 10 juillet 2026	: de	19 h à 20 h 30	Thème : Vitesse
Vendredi 17 juillet 2026	: de	19 h à 20 h 30	Thème : Intersections & Priorité
Vendredi 24 juillet 2026	: de	19 h à 20 h 30	Thème : Signalisation
Vendredi 21 août 2026	: de	19 h à 20 h 30	Thème : nouvelles technologies et Ecomobilité
Vendredi 28 août 2026	: de	19 h à 20 h 30	Thème : Alcool et stupéfiants

BUREAU de RIBEAUVILLE

Jeudi 09 juillet 2026	: de	19 h à 20 h 30	Thème : Alcool et stupéfiants
Jeudi 16 juillet 2026	: de	19 h à 20 h 30	Thème : Intersections & Priorité
Jeudi 23 juillet 2026	: de	19 h à 20 h 30	Thème : nouvelles technologies et Ecomobilité
Jeudi 20 août 2026	: de	19 h à 20 h 30	Thème : Signalisation
Jeudi 27 août 2026	: de	19 h à 20 h 30	Thème : Vitesse

Les cours collectifs sur les grands thèmes de la sécurité routière :

- Alcool et stupéfiants,
- Vitesse,
- Défaut de port de la ceinture,
- Distracteurs...

Le nombre de place étant limité **l'élève doit obligatoirement s'inscrire**, toutefois en cas d'absence non signalée 48 heures ouvrable à l'avance, ces cours seront à payer en supplément au tarif en vigueur sauf en cas de force majeure dûment justifié (certif...).

L'auto-école se réserve le droit d'annuler le cours en cas de nombre insuffisant d'élève (minimum 5) ou sans préavis en cas de force majeure.

13, place Saint-Joseph

COLMAR

Tel 03 89 80 64 48

Fax 03 89 79 48 94

3, Grand'Rue

RIBEAUVILLE

03 89 73 86 11

HORAIRES DES COURS THÉORIQUES

JUILLET / AOÛT 2026

Le planning des cours théorique en libre accès sont disponibles sur le site internet de l'établissement et par flyers sur demande aux agences de Colmar et Ribeauvillé.

Les cours théoriques animé par un enseignant portant sur des thématiques spécifiques sont programmés :

BUREAU de COLMAR

Vendredi 10 juillet 2026	: de	19 h à 20 h 30	Thème : Vitesse
Vendredi 17 juillet 2026	: de	19 h à 20 h 30	Thème : Intersections & Priorité
Vendredi 24 juillet 2026	: de	19 h à 20 h 30	Thème : Signalisation
Vendredi 21 août 2026	: de	19 h à 20 h 30	Thème : nouvelles technologies et Ecomobilité
Vendredi 28 août 2026	: de	19 h à 20 h 30	Thème : Alcool et stupéfiants

BUREAU de RIBEAUVILLE

Jeudi 09 juillet 2026	: de	19 h à 20 h 30	Thème : Alcool et stupéfiants
Jeudi 16 juillet 2026	: de	19 h à 20 h 30	Thème : Intersections & Priorité
Jeudi 23 juillet 2026	: de	19 h à 20 h 30	Thème : nouvelles technologies et Ecomobilité
Jeudi 20 août 2026	: de	19 h à 20 h 30	Thème : Signalisation
Jeudi 27 août 2026	: de	19 h à 20 h 30	Thème : Vitesse

Les cours collectifs sur les grands thèmes de la sécurité routière :

- Alcool et stupéfiants,
- Vitesse,
- Défaut de port de la ceinture,
- Distracteurs...

Le nombre de place étant limité **l'élève doit obligatoirement s'inscrire**, toutefois en cas d'absence non signalée 48 heures ouvrable à l'avance, ces cours seront à payer en supplément au tarif en vigueur sauf en cas de force majeure dûment justifié (certif...).

L'auto-école se réserve le droit d'annuler le cours en cas de nombre insuffisant d'élève (minimum 5) ou sans préavis en cas de force majeure.

13, place Saint-Joseph

COLMAR

Tel 03 89 80 64 48

Fax 03 89 79 48 94

3, Grand'Rue

RIBEAUVILLE

03 89 73 86 11

HORAIRES DES COURS THÉORIQUES

JUILLET / AOÛT 2026

Le planning des cours théorique en libre accès sont disponibles sur le site internet de l'établissement et par flyers sur demande aux agences de Colmar et Ribeauvillé.

Les cours théoriques animé par un enseignant portant sur des thématiques spécifiques sont programmés :

BUREAU de COLMAR

Vendredi 10 juillet 2026	: de	19 h à 20 h 30	Thème : Vitesse
Vendredi 17 juillet 2026	: de	19 h à 20 h 30	Thème : Intersections & Priorité
Vendredi 24 juillet 2026	: de	19 h à 20 h 30	Thème : Signalisation
Vendredi 21 août 2026	: de	19 h à 20 h 30	Thème : nouvelles technologies et Ecomobilité
Vendredi 28 août 2026	: de	19 h à 20 h 30	Thème : Alcool et stupéfiants

BUREAU de RIBEAUVILLE

Jeudi 09 juillet 2026	: de	19 h à 20 h 30	Thème : Alcool et stupéfiants
Jeudi 16 juillet 2026	: de	19 h à 20 h 30	Thème : Intersections & Priorité
Jeudi 23 juillet 2026	: de	19 h à 20 h 30	Thème : nouvelles technologies et Ecomobilité
Jeudi 20 août 2026	: de	19 h à 20 h 30	Thème : Signalisation
Jeudi 27 août 2026	: de	19 h à 20 h 30	Thème : Vitesse

Les cours collectifs sur les grands thèmes de la sécurité routière :

- Alcool et stupéfiants,
- Vitesse,
- Défaut de port de la ceinture,
- Distracteurs...

Le nombre de place étant limité **l'élève doit obligatoirement s'inscrire**, toutefois en cas d'absence non signalée 48 heures ouvrable à l'avance, ces cours seront à payer en supplément au tarif en vigueur sauf en cas de force majeure dûment justifié (certif...).

L'auto-école se réserve le droit d'annuler le cours en cas de nombre insuffisant d'élève (minimum 5) ou sans préavis en cas de force majeure.

13, place Saint-Joseph

COLMAR

Tel 03 89 80 64 48

Fax 03 89 79 48 94

3, Grand'Rue

RIBEAUVILLE

03 89 73 86 11

HORAIRES DES COURS THÉORIQUES

JUILLET / AOÛT 2026

Le planning des cours théorique en libre accès sont disponibles sur le site internet de l'établissement et par flyers sur demande aux agences de Colmar et Ribeauvillé.

Les cours théoriques animé par un enseignant portant sur des thématiques spécifiques sont programmés :

BUREAU de COLMAR

Vendredi 10 juillet 2026	: de	19 h à 20 h 30	Thème : Vitesse
Vendredi 17 juillet 2026	: de	19 h à 20 h 30	Thème : Intersections & Priorité
Vendredi 24 juillet 2026	: de	19 h à 20 h 30	Thème : Signalisation
Vendredi 21 août 2026	: de	19 h à 20 h 30	Thème : nouvelles technologies et Ecomobilité
Vendredi 28 août 2026	: de	19 h à 20 h 30	Thème : Alcool et stupéfiants

BUREAU de RIBEAUVILLE

Jeudi 09 juillet 2026	: de	19 h à 20 h 30	Thème : Alcool et stupéfiants
Jeudi 16 juillet 2026	: de	19 h à 20 h 30	Thème : Intersections & Priorité
Jeudi 23 juillet 2026	: de	19 h à 20 h 30	Thème : nouvelles technologies et Ecomobilité
Jeudi 20 août 2026	: de	19 h à 20 h 30	Thème : Signalisation
Jeudi 27 août 2026	: de	19 h à 20 h 30	Thème : Vitesse

Les cours collectifs sur les grands thèmes de la sécurité routière :

- Alcool et stupéfiants,
- Vitesse,
- Défaut de port de la ceinture,
- Distracteurs...

Le nombre de place étant limité **l'élève doit obligatoirement s'inscrire**, toutefois en cas d'absence non signalée 48 heures ouvrable à l'avance, ces cours seront à payer en supplément au tarif en vigueur sauf en cas de force majeure dûment justifié (certif...).

L'auto-école se réserve le droit d'annuler le cours en cas de nombre insuffisant d'élève (minimum 5) ou sans préavis en cas de force majeure.

13, place Saint-Joseph

COLMAR

Tel 03 89 80 64 48

Fax 03 89 79 48 94

3, Grand'Rue

RIBEAUVILLE

03 89 73 86 11

HORAIRES DES COURS THÉORIQUES

JUILLET / AOÛT 2026

Le planning des cours théorique en libre accès sont disponibles sur le site internet de l'établissement et par flyers sur demande aux agences de Colmar et Ribeauvillé.

Les cours théoriques animé par un enseignant portant sur des thématiques spécifiques sont programmés :

BUREAU de COLMAR

Vendredi 10 juillet 2026	: de	19 h à 20 h 30	Thème : Vitesse
Vendredi 17 juillet 2026	: de	19 h à 20 h 30	Thème : Intersections & Priorité
Vendredi 24 juillet 2026	: de	19 h à 20 h 30	Thème : Signalisation
Vendredi 21 août 2026	: de	19 h à 20 h 30	Thème : nouvelles technologies et Ecomobilité
Vendredi 28 août 2026	: de	19 h à 20 h 30	Thème : Alcool et stupéfiants

BUREAU de RIBEAUVILLE

Jeudi 09 juillet 2026	: de	19 h à 20 h 30	Thème : Alcool et stupéfiants
Jeudi 16 juillet 2026	: de	19 h à 20 h 30	Thème : Intersections & Priorité
Jeudi 23 juillet 2026	: de	19 h à 20 h 30	Thème : nouvelles technologies et Ecomobilité
Jeudi 20 août 2026	: de	19 h à 20 h 30	Thème : Signalisation
Jeudi 27 août 2026	: de	19 h à 20 h 30	Thème : Vitesse

Les cours collectifs sur les grands thèmes de la sécurité routière :

- Alcool et stupéfiants,
- Vitesse,
- Défaut de port de la ceinture,
- Distracteurs...

Le nombre de place étant limité **l'élève doit obligatoirement s'inscrire**, toutefois en cas d'absence non signalée 48 heures ouvrable à l'avance, ces cours seront à payer en supplément au tarif en vigueur sauf en cas de force majeure dûment justifié (certif...).

L'auto-école se réserve le droit d'annuler le cours en cas de nombre insuffisant d'élève (minimum 5) ou sans préavis en cas de force majeure.

13, place Saint-Joseph

COLMAR

Tel 03 89 80 64 48

Fax 03 89 79 48 94

3, Grand'Rue

RIBEAUVILLE

03 89 73 86 11

HORAIRES DES COURS THÉORIQUES

JUILLET / AOÛT 2026

Le planning des cours théorique en libre accès sont disponibles sur le site internet de l'établissement et par flyers sur demande aux agences de Colmar et Ribeauvillé.

Les cours théoriques animé par un enseignant portant sur des thématiques spécifiques sont programmés :

BUREAU de COLMAR

Vendredi 10 juillet 2026	: de 19 h à 20 h 30	Thème : Vitesse
Vendredi 17 juillet 2026	: de 19 h à 20 h 30	Thème : Intersections & Priorité
Vendredi 24 juillet 2026	: de 19 h à 20 h 30	Thème : Signalisation
Vendredi 21 août 2026	: de 19 h à 20 h 30	Thème : nouvelles technologies et Ecomobilité
Vendredi 28 août 2026	: de 19 h à 20 h 30	Thème : Alcool et stupéfiants

BUREAU de RIBEAUVILLE

Jeudi 09 juillet 2026	: de 19 h à 20 h 30	Thème : Alcool et stupéfiants
Jeudi 16 juillet 2026	: de 19 h à 20 h 30	Thème : Intersections & Priorité
Jeudi 23 juillet 2026	: de 19 h à 20 h 30	Thème : nouvelles technologies et Ecomobilité
Jeudi 20 août 2026	: de 19 h à 20 h 30	Thème : Signalisation
Jeudi 27 août 2026	: de 19 h à 20 h 30	Thème : Vitesse

Les cours collectifs sur les grands thèmes de la sécurité routière :

- Alcool et stupéfiants,
- Vitesse,
- Défaut de port de la ceinture,
- Distracteurs...

Le nombre de place étant limité **l'élève doit obligatoirement s'inscrire**, toutefois en cas d'absence non signalée 48 heures ouvrable à l'avance, ces cours seront à payer en supplément au tarif en vigueur sauf en cas de force majeure dûment justifié (certif...).

L'auto-école se réserve le droit d'annuler le cours en cas de nombre insuffisant d'élève (minimum 5) ou sans préavis en cas de force majeure.